

MG SIGN

SIGNEZ SIMPLEMENT EN TOUTE CONFIANCE



PRÉSENTATION

Chaque jour vous êtes amenés à signer, au sein de votre organisation, de nombreux documents (contrat de travail, arrêté, commande ...). Souvent, cela entraîne des processus lourds et chronophages liés à l'impression des documents, la signature en séance ou par l'envoi postal.

Ces processus lourds sont-ils compatibles avec vos exigences ?



N'avez-vous jamais eu besoin de faire signer un document rapidement ?



N'avez-vous jamais pris le risque de vous contenter d'un accord par mail ou d'un document scanné (qui n'ont aucune valeur juridique) ?



N'avez-vous jamais trouvé le temps long quand il fallait attendre le retour du document signé par courrier ?

MG SIGN, SIMPLIFIONS LES SIGNATURES



MG Sign simplifie l'ensemble du processus de signature et des flux physiques. Avec MG Sign vous signez en toute sécurité les documents en ligne via une interface web, en utilisant des formats numériques connus, comme le PDF.



MG Sign vous permet de signer en interne vos documents, mais aussi d'inviter vos clients, vos partenaires, vos fournisseurs, vos collaborateurs, les élus, à signer des documents en ligne et en toute confiance.



La signature électronique est plus fiable que la signature manuscrite, et aussi rapide qu'un e-mail.



MG Sign est un module disponible depuis la plateforme de Gestion Electronique de Documents MultiGest. Les utilisateurs MultiGest peuvent ainsi signer, en fonction de leurs habilitations, les documents depuis leur interface de travail, en un clic.

QUELQUES CHIFFRES



100 %
SECURISÉ



1 CLIC
POUR ÊTRE MIS EN OEUVRE



ROI IMMÉDIAT
DES LA 1ERE SIGNATURE



1 CLIC
POUR SIGNER UN DOCUMENT



MULTIGEST
DISPONIBLE DEPUIS LA GED
MULTIGEST, LES UTILISATEURS
PEUVENT SIGNER EN 1 CLIC



AVANTAGES



UNE EXPÉRIENCE
FLUIDIFIÉE



UNE SOLUTION
SÉCURISÉE



UNE SOLUTION
INTÉGRÉE



UNE EXPÉRIENCE FLUIDIFIÉE

- ✓ Sélection du ou des signataires
- ✓ Signature directement depuis l'interface MultiGest pour les utilisateurs internes
- ✓ Les documents signés sont directement classés en GED
- ✓ Marqueur visuel de visa et de signature

UNE SOLUTION SÉCURISÉE

- ✓ Authentification forte des signataires (certificat serveur ou code PIN)
- ✓ Dossier de preuve horodaté pour chaque signature (horodatage) qualifié
- ✓ Les documents signés sont stockés en GED



LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE, QUE DIT LA LOI ?

La signature électronique entre dans un cadre juridique européen précis via le règlement EIDAS.

La signature électronique dispose des mêmes prérogatives et engage le consentement du signataire de la même façon que la signature manuscrite.

La signature électronique va encore plus loin que la signature manuscrite dans le sens où elle garantit l'intégrité du document signé.

Elle est donc plus sécurisante pour toutes les parties signataires.

